

Le projet éducatif des Foyers Ruraux

Les Foyers Ruraux sont des associations d'éducation populaire issues d'initiatives locales qui contribuent à l'animation et au développement global du milieu rural dans le cadre d'un réseau organisé.

Elles développent leurs actions dans le cadre de valeurs démocratiques, humanistes et dans le respect des droits de l'enfant, de la femme et de l'homme.

Elles réalisent les conditions nécessaires au développement de chaque personne en complémentarité de la famille, de l'école et du travail.

Les Foyers Ruraux considèrent que chaque individu doit devenir un citoyen à part entière, engagé et critique en tant qu'acteur du développement du milieu dans lequel il vit.

Les Fédérations Départementales des Foyers Ruraux

Meurthe et Moselle : 5 rue Victor Hugo, 54770 BOUXIERES-AUX-CHENES
Tél : 03 83 31 10 35 - Courriel : foyersruraux54@wanadoo.fr - www.foyers-ruraux-54.org

Moselle : 14 Grand'rue, 57420 GOIN
Tél : 03 87 52 41 97 - Courriel : fdfr.57@mouvement-rural.org - www.foyers-ruraux-moselle.org

Vosges : 58, route de Neufchâteau 88500 POUSSAY
Tél : 03 29 37 41 42 - Courriel : foyers.ruraux88@wanadoo.fr - www.foyers-ruraux-vosges.org

L'Union Régionale des Foyers Ruraux de Lorraine

3 bis PIXERECOURT
54220 MALZEVILLE
Tél : 03 83 20 60 90 Courriel : urfr.lorraine@mouvement-rural.org

Objectifs éducatifs :

Permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir et de construire une vie dynamique et enrichissante propre à favoriser le développement de leur milieu rural.

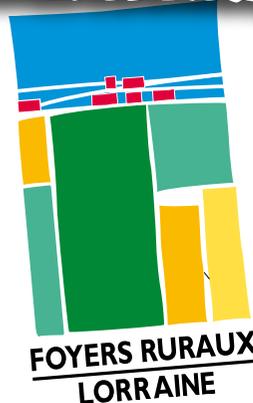
Favoriser le lien social en renforçant les solidarités, les relations inter-générationnelles, les partenariats divers, les échanges de savoirs, de savoir-faire et savoir-être.

Favoriser l'implication, la prise d'initiatives et la prise de responsabilité des enfants et des jeunes dans leurs projets et dans leur participation citoyenne.

Inciter à la créativité et développer toutes formes d'expression individuelle et collective.

Promouvoir l'accès à la culture et au sport pour tous.

Favoriser la découverte de tout environnement : naturel, géographique, social, culturel.



BAFA 2013

Une formation
à l'Animation
des Accueils
Collectifs
de Mineurs

Formation générale & approfondissement
avec les Foyers Ruraux de Lorraine

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.....

Le **BAFA** est un diplôme national délivré par le service Jeunesse et Sports. Ce n'est pas un diplôme professionnel. Il permet d'encadrer de façon occasionnelle, les Accueils Collectifs de Mineurs. Pour préparer le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), vous devez être âgé au minimum de 17 ans au premier jour du stage de formation générale et suivre un cycle de formation en trois étapes se déclinant dans cet ordre :

Inscription

Pour vous inscrire, vous devez aller sur le site internet : www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

Ce site du ministère chargé de la jeunesse vous permet de vous inscrire à la formation ; d'effectuer les démarches administratives liées à votre cursus (inscription, demande de dérogation, prorogation...), de suivre l'évolution de votre cursus, consulter et éditer les pièces contenues dans votre livret de formation, de consulter l'ensemble des informations utiles à la réussite de votre formation.

En vous inscrivant sur ce site, vous disposez d'un compte personnel que vous pouvez consulter à tout moment grâce à un identifiant et un mot de passe. Votre n° identifiant est indispensable pour entrer en formation et suivre celle-ci.

Il est également impératif de vous inscrire au stage auprès d'une Fédération Départementale des Foyers Ruraux.

1 Stage de formation générale (8 jours)

L'objectif de ce stage est de vous faire découvrir les fonctions d'animateur, les différentes formes d'Accueils Collectifs de Mineurs et les publics qui y sont accueillis.

- Contenus du stage :**
- Connaissance de l'enfant, de l'adolescent et des différents publics.
 - Recherche, création, expérimentation de jeux et d'activités diverses.
 - Le rôle et la fonction d'animateur.
 - Vie collective et quotidienne.
 - Connaissance du milieu.
 - Règlementation, législation, sécurité.

3 Stage d'approfondissement (6 jours)

Comme son nom l'indique, il permet de faire le point sur sa formation mais aussi de découvrir de nouvelles activités et d'en perfectionner d'autres.

Nos stages d'approfondissement ont avant tout une vocation généraliste. Le programme est établi à partir des bilans des expériences pratiques et des attentes des stagiaires pour compléter et approfondir votre formation. Cette vocation généraliste n'exclut pas cependant la présence de certaines dominantes dans nos stages d'approfondissement, comme les techniques d'expression, les veillées, les grands jeux, etc... permettant d'approcher de manière plus précise une technique d'animation.

MOSELLE & VOSGES

Période : du 21 au 28 avril 2013

Lieu : Château Salins (57)

Non adhérent Foyers Ruraux : 530€

Adhérent Foyers Ruraux : 430€

Contacts et inscriptions :

FDFR de Moselle : Tél : 03 87 52 41 97

Courriel : fdfr.57@mouvement-rural.org

FDFR des Vosges : Tél : 03 29 37 41 42

Courriel : foyers.ruraux88@wanadoo.fr

MEURTHE & MOSELLE

Période : du 21 au 28 avril au 2013

Lieu : Vigneulles les Hattonchâtel (55)

Non adhérent Foyers Ruraux : 530€

Adhérent Foyers Ruraux : 430€

Contacts et inscriptions :

FDFR de Meurthe et Moselle :

Tél : 03 83 31 10 35

Courriel : foyersruraux54@wanadoo.fr

MOSELLE & VOSGES

Période :

du 20 au 25 octobre 2013

Lieu : Vosges (88)

Non adhérent Foyers Ruraux : 430€

Adhérent Foyers Ruraux : 330€

Contacts et inscriptions :

FDFR de Moselle : Tél : 03 87 52 41 97

Courriel : fdfr.57@mouvement-rural.org

FDFR des Vosges : Tél : 03 29 37 41 42

Courriel : foyers.ruraux88@wanadoo.fr

MEURTHE & MOSELLE

Période :

du 20 au 25 octobre 2013

Lieu : Pixérécourt (54)

Non adhérent Foyers Ruraux : 430€

Adhérent Foyers Ruraux : 330€

Contacts et inscriptions :

FDFR de Meurthe et Moselle

Tél : 03 83 31 10 35

Courriel : foyersruraux54@wanadoo.fr

2 Stage pratique d'une durée de 14 jours (en deux séjours maximum) effectué dans un accueil collectif de mineurs habilité par Jeunesse et Sports.

Aides à la formation.....

Les Conseils Généraux, Les Caisses d'Allocations Familiales des départements, les Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale, certains comités d'entreprises, les organisateurs de séjours, sont susceptibles de vous accorder une aide à la formation. Se renseigner auprès d'eux.

• La Caisse Nationale des Allocations Familiales : L'AIDE NATIONALE

Une aide nationale est versée à toute personne suivant la formation BAFA, sans condition d'âge ou de ressources ni d'appartenance à un régime de prestations familiales. Son montant, forfaitaire pour l'ensemble de la formation, est de 91,47€ ou de 106,71€ si la formation est centrée sur l'accueil du jeune enfant. Elle est versée à l'issue de la formation.

• **La Mutualité Sociale Agricole :** Aides aux allocataires selon les départements, se renseigner auprès de la M.S.A.

• **Les Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale** peuvent accorder des bourses à la formation (*se renseigner dans son département*).

Les Foyers Ruraux de Lorraine sont aussi organisateurs

D'une session de formation B.A.F.D, du 20 au 28 avril 2013 à Château Salins (57) et d'une session de perfectionnement B.A.F.D, du 20 au 25 octobre 2013 à Pixérécourt (54)

Se renseigner auprès des Fédérations Départementales. (*Documentation sur demande*)